



## King's Research Portal

DOI:

[10.3917/mond1.162.0205](https://doi.org/10.3917/mond1.162.0205)

*Document Version*

Peer reviewed version

[Link to publication record in King's Research Portal](#)

*Citation for published version (APA):*

Todd, D. (2016). Retour sur l'expédition d'Alger: les faux semblants d'un tournant colonialiste français. *Monde(s)*, 10, 205-222. <https://doi.org/10.3917/mond1.162.0205>

### **Citing this paper**

Please note that where the full-text provided on King's Research Portal is the Author Accepted Manuscript or Post-Print version this may differ from the final Published version. If citing, it is advised that you check and use the publisher's definitive version for pagination, volume/issue, and date of publication details. And where the final published version is provided on the Research Portal, if citing you are again advised to check the publisher's website for any subsequent corrections.

### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the Research Portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognize and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the Research Portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the Research Portal

### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact [librarypure@kcl.ac.uk](mailto:librarypure@kcl.ac.uk) providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## Retour sur l'expédition d'Alger : les faux-semblants d'un tournant colonialiste français

David Todd

King's College London

La prise d'Alger en 1830 reste souvent considérée comme ayant marqué l'avènement d'un nouvel impérialisme français, soi-disant civilisateur. Les travaux sur la périodisation de l'impérialisme britannique et une relecture des preuves disponibles dans une perspective globale incitent à remettre en cause ce lieu commun. Alger était l'aboutissement d'un long travail de réinvention autant qu'un commencement. En particulier, Alger a confirmé plutôt qu'entraîné l'adhésion des libéraux français à l'expansion coloniale.

*The capture of Algiers in 1830 remains often perceived as marking the advent of a new, allegedly civilising French imperialism. Works on the periodisation of British imperialism and a reconsideration of the available evidence through a global lens tend to undermine this perception. Algiers was the culmination of a long work of reinvention as well as a new beginning. In particular, Algiers confirmed rather than caused the adhesion of French liberals to colonial expansion.*

La prise d'Alger en juillet 1830 a longtemps été perçue comme un tournant dans l'histoire coloniale française. Pour l'historiographie traditionnelle, très événementielle et soucieuse d'intégrer la colonisation dans le roman de la gloire nationale, la victoire française sur le Dey Hussein représentait la résurgence de l'expansionnisme outre-mer, en même temps que l'avènement du « second » empire colonial français, celui de la « mission civilisatrice ». Quant aux causes de l'expédition, cette historiographie soulignait son caractère contingent et donc innocent, en faisant la part belle aux explications officielles de l'époque, en particulier la nécessité de laver l'affront du « coup d'éventail » donné par le Dey au consul général de France, Pierre Deval, en avril 1827<sup>1</sup>. Les travaux effectués à l'époque de la décolonisation ont rejeté cette version, mais pour reprendre celle de l'opposition libérale au régime de

---

<sup>1</sup> Christian Scheffer, *L'Algérie et l'évolution de la colonisation française*, Paris, Honoré Champion, 1928 ; Gabriel Esquer, *Les commencements d'un empire. La Prise d'Alger. 1830* (1923), Paris, Larose, 1929 ; Gabriel Hanotaux, Alfred Martineau (dir.), *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, Paris, Société de l'histoire nationale et Librairie Plon, 1929-1933, vol. 2 : Augustin Bernard, *L'Algérie*.

Charles X, qui voyait dans l'expédition un « geste de politique intérieure ». Ces travaux, et ceux de synthèse qu'ils ont nourris, se sont autrement contentés de reprendre, sur un ton moins triomphaliste, le paradoxe d'une rupture à la fois accidentelle et profonde<sup>2</sup>. La dernière décennie a connu une recrudescence de travaux importants et originaux sur les débuts de la colonisation en Algérie. Pour la plupart, ils continuent pourtant à mettre l'accent sur le caractère contingent de la conquête et à concevoir l'Algérie comme le laboratoire d'un nouvel impérialisme libéral ou progressiste à la française, même si c'est pour en dénoncer l'hypocrisie<sup>3</sup>.

Nous voudrions suggérer ici qu'un détour comparatif par l'histoire et l'historiographie de l'impérialisme britannique permet d'élaborer des hypothèses différentes sur la signification du moment 1830 dans l'histoire de l'impérialisme français et d'interroger l'ascendant qu'il continue d'exercer sur son historiographie. Les tournants et autres moments fondateurs sont des constructions rétrospectives, qui prennent le risque de gommer les éléments de continuité et d'encourager une lecture téléologique des preuves disponibles. Le tournant colonial de 1830 devrait être d'autant plus suspect qu'il apparaît comme la transposition outre-mer d'une opposition facilement exagérée entre l'Ancien Régime et la France d'après la Révolution de 1789, confirmée en 1830. Une telle démarche permet aussi de contester l'eurocentrisme d'une interprétation qui privilégie encore les considérations de politique intérieure française.

Soulignons néanmoins que nos interrogations se limitent ici, pour l'essentiel, à la signification de l'expédition d'Alger dans les hautes sphères politiques, intellectuelles et administratives françaises. Une telle relecture est un complément utile et nécessaire aux approches d'histoire sociale, qui ont déjà apporté un éclairage nouveau sur la portée de 1830 dans une perspective méditerranéenne<sup>4</sup>. Il s'agit ici de resituer les motivations de ces élites gouvernantes dans une perspective globale et impériale plutôt qu'à travers le seul prisme des

---

<sup>2</sup> Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, vol. 1 : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, PUF, 1964, p. 38 ; Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1983, p. 6 ; Jean Meyer et alii, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1991, vol. 1, p. 317 ; Pierre Pluchon, Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, vol. 2, p. 21 ; Jean Martin, *L'empire renaissant, 1789-1871*, Paris, Denoël, 1987, p. 121-160.

<sup>3</sup> Abderrahmane Bouchène et alii, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris et Alger, La Découverte et Barzakh, 2012, notamment p. 24-25 ; sur le renouvellement historiographique en cours, voir Hélène Blais, Claire Fredj et Emmanuelle Saada, « Introduction : Un long moment colonial : Pour une histoire de l'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle », in « L'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 41, 2010, p. 7-24. Pour une exception récente, qui prête attention aux éléments de continuité, voir Jean-Louis Marçot, *Comment est né l'Algérie française (1830-1850). La belle utopie*, Paris, La différence, 2012.

<sup>4</sup> Jocelyne Dakhlia, « 1830, une rencontre ? », in Abderrahmane Bouchène et alii, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale...*, op. cit., p. 141-149 (cf note 3) ; Julia Clancy-Smith, *Mediterraneans: North Africa and Europe in an Age of Migration, c. 1800-1900* (Berkeley: University of California Press, 2010).

luttons politiques franco-françaises. Dans un premier temps, nous évoquerons les débats sur la périodisation de l'impérialisme britannique pour suggérer que 1830 peut être conçu comme un aboutissement aussi bien que comme un commencement. Nous relirons ensuite certaines des preuves invoquées par une historiographie ancienne, pour mettre en valeur l'existence d'un projet colonisateur en Afrique du Nord dès avant 1830 et son rôle dans les préparatifs de l'expédition d'Alger. Enfin, nous analyserons l'évolution de la pensée dite éclairée ou libérale, pour contester la représentation des débuts de la colonisation algérienne comme ayant marqué un tournant colonialiste du libéralisme français.

### **L'Algérie et la périodisation de l'expansion impériale**

L'histoire de l'expansion coloniale de l'Europe a longtemps reposé sur un découpage chronologique binaire entre une ère dite mercantiliste, avant 1800, et une ère dite libérale ou civilisatrice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ce découpage n'est pas toujours sans pertinence. Il convient pourtant de le manier avec prudence, parce qu'il fut inventé par les colonialistes du XIX<sup>e</sup> siècle pour distinguer la nouvelle œuvre soi-disant civilisatrice des déprédations de l'époque moderne. On le retrouve notamment dans *De la colonisation chez les peuples modernes* (1874), le manifeste de Paul Leroy-Beaulieu, qui est structuré par l'opposition entre les effets néfastes de « la colonisation antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle » (livre premier) et les bienfaits de « la colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle » (livre deuxième)<sup>5</sup>.

Ce problème de périodisation a fait l'objet d'un long débat dans l'historiographie de l'empire britannique. L'un des contributions les plus influentes a été celle de Christopher Bayly, qui a proposé l'existence d'une période intermédiaire à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, caractérisée par un militarisme et un autoritarisme accrus, entre la période mercantiliste et la période libérale. Bayly a par la suite étendu ses conclusions aux autres impérialismes européens, englobant la conquête de l'Algérie par la France dans « le premier âge de l'impérialisme global », lorsqu'un bond en avant fiscal et militaire a permis à l'Europe occidentale de jouir d'un avantage suffisant pour occuper territorialement certaines parties du Moyen-Orient et de l'Asie. Cette période, a-t-il souligné, ne saurait être ravalée au rang de « précurseur » de l'impérialisme exubérant d'après 1880<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin, 1874.

<sup>6</sup> Christopher Bayly, *Imperial Meridian: the British Empire and the World, 1780-1830* (Londres: Longman,

La périodisation de Bayly a inspiré de nombreux travaux sur les reconfigurations impériales entraînées par les révolutions européennes, les indépendances américaines et les crises traversées par les grands empires musulmans aux alentours de 1800<sup>7</sup>. La réflexion sur la périodisation a été moins abondante dans le cas de l'impérialisme français. De même que Bayly attribuait l'expansion territoriale britannique en Inde à une combinaison de déboires atlantiques et d'affaiblissement de l'empire moghole, il est pourtant tentant de concevoir la conquête de l'Algérie comme une double réponse, d'une part à l'effondrement de l'empire atlantique français, consommé par la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti en 1825, et d'autre part aux difficultés de l'empire ottoman, qui se sont brutalement aggravées dans les années 1820 avec l'indépendance de la Grèce et une défaite cinglante contre l'empire russe<sup>8</sup>. Plusieurs historiens ont d'ailleurs souligné que certaines modalités de la conquête française entre 1830 et 1850, comme la nécessité de recourir à une forte supériorité numérique sur le plan militaire ou l'extension pure et simple de la souveraineté française au territoire conquis, la rattachent plutôt à l'impérialisme de l'époque moderne qu'à celui de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les conquêtes reposeraient avant tout sur la supériorité technologique de l'armement européen et déboucheraient sur des régimes de souveraineté « divisée »<sup>9</sup>.

D'autres historiens de l'impérialisme britannique ont décrit l'explosion de la colonisation de peuplement comme une phase en soi de l'expansion impériale. Selon James Belich, cette « hypercolonisation » et l'exploitation des ressources agricoles des Nouveaux Mondes doivent être réinterprétées comme une transformation révolutionnaire, qui aurait été la principale condition de l'industrialisation et de l'urbanisation des centres métropolitains (Grande-Bretagne, Nord-Est des États-Unis). Ce paradigme n'est pas sans pertinence pour repenser le positionnement de l'Algérie, la seule colonie française – à part le cas secondaire de la Nouvelle-Calédonie – où le peuplement ait constitué un objectif majeur. Rattacher l'Algérie à cette phase de l'impérialisme européen implique à nouveau de la distinguer de l'impérialisme territorial de la fin du siècle, qui avait pour objectif l'assujettissement des

---

1989), et "The first age of global imperialism, c. 1760-1830", *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 26, n° 2 (1998), p. 28-47.

<sup>7</sup> Jeremy Adelman, "An age of imperial revolutions", *American Historical Review*, vol. 113, n° 2 (2008), p. 319-40 ; David Armitage, Sanjay Subrahmanyam, eds, *The Age of Revolutions in Global Context, c. 1760-1840* (Houndmills: Palgrave Macmillan, 2010).

<sup>8</sup> David Todd, "A French imperial meridian, 1814-1870", *Past & Present*, n° 210 (2011), p. 155-186.

<sup>9</sup> Daniel R. Headrick, *Power over Peoples: Technology, Environments, and Western Imperialism, 1400 to the Present* (Princeton: Princeton University Press, 2010), p. 163-167 ; Anthony Pagden, "Fellow citizens and imperial subjects : conquest and sovereignty in Europe's overseas empires", *History and Theory*, vol. 44, n° 4 (2005), p. 28-46.

populations indigènes plutôt que leur remplacement par des colons européens libres<sup>10</sup>.

Transposer ces périodisations qui traversent la césure révolutionnaire au cas français incite à repenser l'expédition d'Alger comme étant au moins pour partie le fruit d'un long travail de réinvention de l'impérialisme français (et européen) entamé aux lendemains de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Sous l'influence des économistes physiocrates, un nouveau courant d'idées préconisa une forme de colonisation agricole intensive plutôt que l'acquisition de vastes territoires peu productifs. Ces projets exprimaient souvent une préférence pour l'utilisation d'une main d'œuvre coloniale libre, si possible européenne, et la levée des restrictions entourant le commerce colonial<sup>11</sup>. L'une des premières manifestations concrètes de cette volonté de refondation coloniale fut l'expédition de Kourou en 1763. Bien sûr, la « France équinoxiale » a vite tourné au désastre, entraînant la mort de la plupart des 14 000 émigrants, en majorité alsaciens et allemands<sup>12</sup>. Mais ce projet de colonie de peuplement européen libre ressemble plus que l'administration directe ou indirecte de vastes populations indigènes par la Troisième République aux projets initiaux de la France dans la Régence d'Alger.

Le changement d'orientation de ce réformisme colonial vers la Méditerranée peut être apparenté au « *swing to the East* » de l'impérialisme britannique, un déplacement d'ambitions imposé par les circonstances géopolitiques et économiques. Après la chute de Napoléon, la Restauration a d'abord tenté de ressusciter l'ancien système colonial atlantique, en mettant en vigueur un exclusif aggravé avec les Antilles et en tentant d'établir une nouvelle forme de suzeraineté sur la colonie rebelle de Saint-Domingue. La reconnaissance de l'indépendance haïtienne en 1825 sanctionnait l'échec de cette stratégie<sup>13</sup>. L'activisme méditerranéen de la Restauration dans les années 1820 découlait pour sa part des crises de reconfiguration traversées par d'autres empires : les empires ibériques, avec l'intervention en Espagne en

---

<sup>10</sup> James Belich, *Replenishing the Earth: The Settler Revolution and the Rise of the Anglo-World, 1783-1939* (Oxford: Oxford University Press, 2009), p. 502-504; sur l'Algérie comme colonie de peuplement, voir Jennifer Sessions, *By Sword and Plow: France and the Conquest of Algeria* (Ithaca: Cornell University Press, 2011).

<sup>11</sup> Richard Drayton, *Nature's Government: Science, Imperial Britain and the Improvement of the World* (New Haven: Yale University Press, 2000), p. 67-78 ; François-Joseph Ruggiu, "India and the reshaping of French colonial policy (1759-1789)", *Itinerario*, vol. 35, n° 2 (2011), p. 25-43 ; Pernille Røge, "Political economy and the reinvention of France's colonial system, 1756-1802", Ph.D., University of Cambridge, 2010 ; Christian Donath, "Persuasion's Empire: French Imperial Reformism, 1763-1801", Ph.D., University of California, San Diego, 2012.

<sup>12</sup> Emma Rothschild, "A horrible tragedy in the French Atlantic", *Past & Present*, n° 192 (2006), p. 67-108.

<sup>13</sup> Jean-François Brière, *Haïti et la France, 1804-1848. Le rêve brisé*, Paris, Karthala, 2008, p. 47-105 ; David Todd, "Remembering and Restoring the Economic Ancien Régime: France and its Colonies, 1815-1830", in Alan Forrest *et alii*, *War, Demobilization and Memory: the Legacy of War in the Era of Atlantic Revolutions* (Basingstoke: Palgrave, 2016), p. 203-219.

1823, et l'empire ottoman, avec la participation française à la bataille de Navarin en 1827 et l'occupation du Péloponnèse l'année suivante<sup>14</sup>. La province la plus occidentale de ce dernier empire, Alger, avait particulièrement souffert des transformations de la période révolutionnaire et napoléonienne : tandis que l'hégémonie de la Royal Navy avait presque mis fin à la course en Méditerranée, les exportations de blé ukrainien en Europe méridionale l'avaient privée de son principal débouché commercial<sup>15</sup>. L'expédition d'Alger était le fruit d'un concours de circonstances plus vastes que la conjoncture politique en France métropolitaine.

### **Les intentions colonisatrices de la Restauration en Afrique du Nord**

La notion que le gouvernement de Charles X ait lancé l'expédition d'Alger sans égard au potentiel colonial de la Régence est d'abord le fruit de sa propre propagande, destinée à rassurer les autres puissances européennes. Ces assurances n'ont d'ailleurs pas convaincu les diplomates de l'époque. Lord Aberdeen, le ministre britannique des affaires étrangères, les considérait sans « aucune valeur » et se déclarait « persuadé » que la France conserverait Alger. Le prince de Metternich, le ministre autrichien, partageait cette conviction : « c'est une colonie établie là [à Alger], vous pouvez y compter »<sup>16</sup>. En réalité, les archives ministérielles de la Restauration suggèrent qu'un projet colonial en Afrique du Nord s'esquissait depuis le milieu des années 1820. Les indices disponibles peuvent paraître minces, et ce projet était différent des formes effectives que prendrait la colonisation de l'Algérie après 1830 : il s'agissait d'un peuplement limité à la partie orientale de la Régence, dans l'espoir d'y développer la culture de denrées coloniales, notamment le coton. Mais comparés à l'absence initiale souvent complète d'intention colonisatrice de la part des gouvernements métropolitains dans la fondation de nombreuses colonies et en prenant en compte l'écart inévitable entre les empires imaginés et les empires réels, ces projets apparaissent suffisants pour réévaluer le rôle des aspirations coloniales françaises dans le processus ayant mené à l'expédition d'Alger.

---

<sup>14</sup> Marie-Noëlle Bourguet *et alii* (dir.), *L'invention scientifique de la Méditerranée : Égypte, Morée, Algérie*, Paris, EHESS, 1998.

<sup>15</sup> Şükrü Hanioglu, *A Brief History of the Late Ottoman Empire* (Princeton: Princeton University Press, 2012), p. 6-71.

<sup>16</sup> Archives des Affaires Étrangères, La Courneuve (désormais AAE), Correspondance politique, Angleterre, 627, lettre de l'ambassadeur à Londres au ministre des affaires étrangères, 5 mai 1830 ; Hartley Library, Southampton, Wellington Papers, 1/1120/13, lettre d'un agent britannique en Allemagne à Wellington, 18 juin 1830.

Dès 1814, la Restauration s'est préoccupée de rétablir la prépondérance dont jouissait la France à Alger avant la Révolution. Le premier ministre des affaires étrangères du régime, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, était depuis longtemps partisan de rechercher en Afrique les approvisionnements en denrées tropicales qui semblaient devoir échapper à la France en Amérique<sup>17</sup>. Son choix de consul général pour la Régence d'Alger, Pierre Deval, révèle une volonté de renouer avec la politique d'influence française en terre ottomane et suggère un intérêt pour le développement de la culture du coton dans l'espace méditerranéen. Issu d'une famille de diplomates français dans l'Empire ottoman, Deval avait été dragoman (interprète) puis vice-consul au Levant dans les années 1780. En 1791, il fut nommé une première fois consul général à Alger, mais le cours de la Révolution l'avait incité à ne pas rejoindre son poste. Vers la fin de la Convention, il fut destitué pour « abandon de poste » et parce qu'il aurait été « un des Français du Levant *les plus distingués dans la carrière contre-révolutionnaire* ». Réfugié à Constantinople pendant une dizaine d'années, Deval est retourné à Paris en 1803 pour se livrer à l'importation de cotons depuis le Moyen-Orient, un commerce en pleine expansion alors que la guerre maritime avait interrompu les approvisionnements en provenance d'Amérique. Ruiné par la chute du système continental, il a supplié la monarchie restaurée de le nommer consul en terre ottomane, de préférence à Smyrne ou à Alger<sup>18</sup>.

Les résultats de la politique d'influence poursuivie par la Restauration se sont avérés médiocres. Arrivé à Alger en 1816, Deval a obtenu dès l'année suivante le rachat, à grands frais, des « Concessions d'Afrique », des privilèges commerciaux – essentiellement le monopole de la pêche au corail et du commerce extérieur dans la région de Bône, à l'est de la Régence – détenus par la France jusqu'à la Révolution mais que la Régence avait cédés à la Grande-Bretagne en 1807. Ce succès diplomatique n'a pourtant pas débouché sur une reprise significative des échanges commerciaux. Comme les tentatives du gouvernement pour reconstituer la Compagnie privilégiée d'Afrique, dissoute en 1794, se sont heurtées au manque d'enthousiasme du négoce marseillais, les Concessions ont dû être confiées à une « agence d'Afrique » affiliée au ministère des Affaires étrangères. Au milieu des années 1820, le commerce franco-algérois stagnait très en dessous de son niveau prérévolutionnaire

---

<sup>17</sup> Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Essai sur les avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, Paris, an V (1797).

<sup>18</sup> AAE, Personnel, dossier 1309 ; voir aussi Anne Mézin, *Les Consuls de France au siècle des Lumières*, Paris, Direction des archives et de la documentation du ministère des affaires étrangères, 1997, p. 237-238.

et l'agence d'Afrique enregistrait des pertes considérables<sup>19</sup>.

Un rapport du ministère des affaires étrangères daté de 1824 prenait acte de cet échec relatif, mais refusait d'envisager l'abandon des Concessions de peur de compromettre l'influence française en Afrique du Nord. A la place, le rapport proposait de transformer ces Concessions en « une espèce de régime colonial » autour des magasins de l'ancienne Compagnie d'Afrique à La Calle, près de Bône, dans l'est de la Régence. Selon le rapport, la désignation des « Français » comme « propriétaires » de la côte sur une dizaine de lieues dans un traité datant de 1694 suffisait pour établir la « souveraineté » française sur ce territoire dit du « Bastion de France ». Le rapport suggérait également qu'une politique habile permettrait bientôt d'obtenir pour le comptoir « de nouveaux privilèges commerciaux » et « de nouvelles concessions de territoires ». Cet « établissement » présenterait l'avantage d'une plus grande « consistance » que les colonies françaises existantes aux Amériques parce que la proximité géographique avec la métropole le rendrait plus facile à défendre. Enfin, le rapport s'appuyait sur des observations communiqués par Deval pour souligner le potentiel agricole de la future colonie : « sur la côte des Concessions, la terre en grande partie vierge et couverte d'une population qu'on encouragerait facilement au travail, peut [...] renfermer et amener à leur degré de perfection un grand nombre de productions des deux mondes », notamment « le coton dont les essais de culture ont entièrement réussi »<sup>20</sup>.

L'année suivante, une seconde version à peine modifiée du rapport a été transmise à la direction du commerce du ministère de l'Intérieur, puis au Conseil supérieur du commerce et des colonies, qui a approuvé le projet de territorialisation des privilèges commerciaux français<sup>21</sup>. En 1826, s'appuyant sur ces recommandations, Deval a fait fortifier les magasins français à La Calle pour y manifester la souveraineté de la France. On sait que dans sa dépêche relative au coup d'éventail, Deval attribuait principalement la colère du Dey à l'absence de réponse à une lettre adressée à Charles X au sujet des sommes dues par la France à la Régence – la fameuse affaire « Bacri », d'après les négociants juifs à l'origine de cette créance. Mais Deval mentionnait aussi qu'immédiatement après l'avoir frappé, le Dey

---

<sup>19</sup> Paul Masson, *A la veille d'une conquête : concessions et compagnies d'Afrique (1800-1830)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1909.

<sup>20</sup> AAE, Correspondance consulaire et commerciale (désormais CCC), Alger, 46, « Rapport sur les Concessions d'Afrique », avril 1824.

<sup>21</sup> Archives Nationales, Pierrefitte sur Seine, F<sup>12</sup> 6220, « Rapport sur les Concessions d'Afrique », 2 septembre 1825 et F<sup>12</sup>\* 193/4, procès-verbaux du Conseil supérieur du commerce et des colonies, 18 octobre 1825 ; AAE, CCC, Alger, 47, lettre du ministre des affaires étrangères au consul général, 15 novembre 1825.

s'était plaint des « canons » installés par les Français à La Calle<sup>22</sup>. Le Dey a d'ailleurs fait détruire les nouvelles fortifications peu après l'altercation. Deux témoignages de l'époque, l'un par un chef de tribu de la région de Constantine et l'autre par un médecin allemand au service de la Régence, attribuaient la rupture de 1827 aux armements français à La Calle<sup>23</sup>.

On essaierait en vain d'attribuer cette rupture à un facteur unique, mais la plupart des interprétations négligent le rôle joué par cette tentative de transformer un simple comptoir commercial en territoire consacré à une agriculture coloniale intensive. Il ne s'agissait nullement de faire la conquête de toute la Régence, mais de fonder une colonie agricole, qui se serait étendue naturellement et sans nécessiter le recours à une intervention militaire de grande envergure. Deval lui-même, tout en recommandant un blocus pour intimider la Régence, se prononçait contre l'envoi d'un corps expéditionnaire : « Ce serait une guerre interminable, et par conséquent sans résultats véritablement heureux. » Deval a plusieurs fois renouvelé sa proposition de blocus, en 1826 et au début de 1827. Le Baron de Damas, ministre des affaires étrangères, l'a reprise à son compte dans un rapport en date du 11 avril 1827<sup>24</sup>. La dépêche envoyée par Deval le 30 avril à propos du coup d'éventail, à la suite de laquelle le blocus a été décidé, n'a donc fait que précipiter l'adoption de mesures déjà envisagées.

Le blocus s'est rapidement révélé inefficace, d'où un débat sur l'opportunité d'envoyer un corps expéditionnaire. Dès octobre 1827, le comte de Clermont-Tonnerre proposait une conquête par l'armée de terre. Ce rapport du ministre de la guerre a parfois été cité parce qu'il mentionnait les avantages politiques que le régime pourrait retirer d'une victoire sur le Dey. L'enthousiasme du texte pour la colonisation de la Régence, qui pourrait « produire non seulement des quantités énormes de blé » aussi « une grande quantité de plantes coloniales », est tout aussi remarquable<sup>25</sup>. L'arrivée au pouvoir du ministère ultra-royaliste dirigé par Jules de Polignac à l'été 1829 n'est donc pas l'origine du projet d'expédition. Celle-ci est définitivement arrêtée en janvier 1830, mais pas seulement en réponse à des problèmes

---

<sup>22</sup> AAE, Mémoires & Documents (désormais MD), Algérie, 2, lettre du consul général au ministre des affaires étrangères, 30 avril 1827.

<sup>23</sup> L. Féraud, « La prise d'Alger en 1830 d'après un écrivain musulman », *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1865, p. 65-79 ; Alfred Michiels, « La prise d'Alger, raconté par un captif », *Revue contemporaine*, n° 17, 1854, p. 240-270.

<sup>24</sup> AAE, CCC, Alger, 47, lettre du consul général au ministre des affaires étrangères, 31 décembre 1824 ; AAE, MD, Algérie, 1, lettres du consul général au ministre des affaires étrangères, 27 août et 18 octobre 1826 ; AAE, MD, Algérie, 2, lettre du consul général au ministre des affaires étrangères, 4 mars 1827 et « Rapport au Roi », 11 avril 1827.

<sup>25</sup> Paul Azan, « Le rapport du comte de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre (1827) », *Revue africaine*, n° 338-339, 1929, p. 207-53, citation p. 223-224.

intérieurs. L'intérêt de Polignac pour la Barbarie était ancien. Dès septembre 1814, il avait proposé à Louis XVIII de « former des établissements en Afrique » sur la côte barbaresque, afin de se procurer « des ressources commerciales immenses »<sup>26</sup>. Plus tard, Polignac a affirmé avoir rédigé, alors qu'il était ambassadeur à Londres au milieu des années 1820, un mémoire sur la « conquête » de l'Algérie, dont nous n'avons pas retrouvé la trace<sup>27</sup>.

A la veille de l'expédition, plusieurs rapports émanant du ministère des affaires étrangères, dirigé par Polignac, évoquaient encore une solution coloniale à la question d'Alger, selon des modalités proches de la réforme des Concessions d'Afrique envisagée depuis 1824, comme la plus souhaitable : « De tous les projets » sur l'avenir de la Régence, selon l'un de ces travaux, « celui qui conviendrait sans doute le mieux à la France serait qu'elle gardât Alger pour le coloniser ». En cas d'opposition irréductible des autres puissances, le rapport préconisait le partage de la Régence avec l'Espagne et certains États italiens, « la partie la plus orientale du pays » autour de La Calle restant à la France. Un second rapport donnait des précisions sur le territoire qui conviendrait le mieux aux ambitions françaises : encore une fois, il s'agissait de l'est de la Régence, depuis Stora jusqu'à la frontière de la Régence de Tunis, soit environ 100 km d'est en ouest et jusqu'au désert au sud : « Cet espace de terrain renommé en partie par sa fertilité pourrait nourrir plusieurs millions d'habitants. » L'auteur du rapport se prononçait pour l'exploitation du territoire par des colons européens, qui au lieu de « faire suivre » (expression rayée dans le document) devraient « suivre par eux-mêmes » les travaux agricoles. La colonie serait consacrée à la culture du blé et des denrées tropicales : « le coton s'y cultiverait avec avantage »<sup>28</sup>. Dans une note destinée au conseil du Roi, Polignac lui-même exprimait sa préférence pour la fondation de nouveaux établissements sur la côte nord-africaine, qui deviendraient « nos colonies naturelles, bien plus profitables à celles que le climat ne nous permet pas de cultiver par nous-mêmes », c'est-à-dire celles des Antilles<sup>29</sup>.

Bien sûr, ces espoirs de colonisation n'étaient pas les seuls motifs de l'expédition d'Alger, et ils n'étaient peut-être pas les principaux. Ils rendent cependant étonnant l'insistance persistante de l'historiographie sur « l'absence de projet initial » de colonisation en Algérie et l'attribution exclusive de la décision d'entreprendre l'expédition à « la situation politique

---

<sup>26</sup> AAE, MD, Afrique, 6, 19 septembre 1814.

<sup>27</sup> Jules de Polignac, *Etudes historiques, politiques et européennes*, Paris, 1845, p. 227.

<sup>28</sup> AAE, MD, Algérie, 7, « Affaire d'Alger », mai 1830 et « Note sur les cessions territoriales à demander en Afrique », mai 1830.

<sup>29</sup> AAE, MD, Algérie, 6, « Note pour le conseil », 26 mai 1830.

d'un régime monarchique de plus en plus contesté»<sup>30</sup>. Un tel détour du regard semble caractéristique d'une certaine primauté présumée du national, aux dépens des facteurs transnationaux et impériaux, dans l'historiographie de la France contemporaine, en particulier au cours d'un premier XIX<sup>e</sup> siècle souvent ravalé au rang d'épilogue de la Révolution de 1789<sup>31</sup>.

### **Les libéraux face à la colonisation d'Alger**

En intervenant quelques semaines seulement après la prise d'Alger, la Révolution de 1830 a sans doute renforcé le sentiment que la conquête de l'Algérie marquait l'avènement d'un nouvel impérialisme, libéral et aux prétentions civilisatrices. La nouvelle Monarchie de Juillet, a-t-on souvent écrit, ne savait que faire de cette conquête de la Restauration : les libéraux auraient été indifférents ou hostiles à la colonisation, pour des raisons à la fois morales et économiques ; ils s'étaient d'ailleurs opposés à l'expédition d'Alger. Ce n'est donc qu'après 1830 qu'ils se seraient progressivement convertis, en réponse aux possibilités offertes par l'occupation de la Régence, au colonialisme<sup>32</sup>. Jennifer Pitts a radicalisé cette perception en affirmant que l'Algérie avait été l'occasion d'une « volte-face » du libéralisme français, donnant naissance à l'idéologie de « mission civilisatrice » qui s'épanouirait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Un examen rigoureux ne permet pas d'être aussi catégorique. En réalité, les libéraux – un label flou à l'époque, que l'on emploie ici comme Pitts au sens de partisans d'un régime représentatif – furent parmi les premiers à appeler de leurs vœux la colonisation de l'Afrique du Nord, dès avant 1830. Ce sont probablement leurs écrits qui ont inspiré les espoirs de colonisation de la Régence que l'on retrouve dans les archives ministérielles de la Restauration. Quant à l'opposition de certains libéraux à l'expédition d'Alger, elle était d'ordre tactique et ne visait pas le principe d'une colonisation de l'Afrique du Nord.

L'idée que la conquête de l'Algérie ait constitué un tournant pour la pensée libérale en matière de colonisation repose sur une perception des Lumières comme anti-impérialistes, qui

---

<sup>30</sup> Abderrahmane Bouchène *et alii*, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale...*, *op. cit.*, p. 24, p. 52 (cf note 3).

<sup>31</sup> Stephen Sawyer, « Ces nations façonnées par les empires et la globalisation. Réécrire le récit national du XIX<sup>e</sup> siècle aujourd'hui », *Annales HSS*, vol. 69, n° 1, janvier-mars 2014, p. 117-137.

<sup>32</sup> Charles-André Julien, *La conquête...*, *op. cit.*, p. 64-65 (cf note 2) ; Hélène Blais, « Qu'est ce qu'Alger ? Le débat colonial sous la monarchie de Juillet », *Romantisme*, n° 139, 2008, p. 19-32.

<sup>33</sup> Jennifer Pitts, *A Turn to Empire: the Rise of Imperial Liberalism in Britain and France* (Princeton: Princeton University Press, 2005), p. 165-239J; voir aussi Jennifer Pitts, "Republicanism, liberalism, and empire in post-revolutionary France", in Sankar Muthu, ed., *Empire and Modern Political Thought* (Cambridge: Cambridge University Press, 2012), p. 261-291.

elle-même doit beaucoup à la popularité de l'*Histoire des deux Indes* (1772) à la fin de l'Ancien Régime. Plusieurs passages de cet ouvrage collectif dirigé par l'abbé Raynal condamnaient en effet avec éloquence les erreurs et les atrocités commises par les Européens outre-mer<sup>34</sup>. Pourtant, comme l'ont montré plusieurs historiens, le jugement d'ensemble de l'*Histoire* sur l'expansion coloniale de l'Europe était ambivalent, puisqu'elle louait les immenses bénéfices de l'essor des échanges internationaux qui en avait résulté, et évoquait à de multiples occasions la possibilité d'entreprendre une nouvelle forme de colonisation, juste et bienfaitrice. Il semble plus approprié d'interpréter l'*Histoire* comme la vulgarisation du programme de réforme coloniale inspiré par les Physiocrates après la guerre de Sept Ans<sup>35</sup>.

Parmi d'autres suggestions interventionnistes, l'*Histoire des deux Indes* proposait notamment que soit une nation européenne, soit une « ligue universelle », se charge de renverser la tyrannie barbaresque en Afrique du Nord :

« On ne verrait plus [ce peuple de pirates] laisser en friche une terre autrefois si fertile. Des grains et des fruits couvriraient cette plage immense : ces productions seraient échangées contre les ouvrages de notre industrie, de nos manufactures. Les négociants d'Europe, établis en Afrique, deviendraient les agents de ce commerce réciproquement utile aux deux contrées<sup>36</sup>. »

Ce passage a été conservé sans altération dans les éditions de 1774 et 1780. Il disparaît dans la quatrième édition posthume (1820), mais on le retrouve dans un autre ouvrage posthume (1826) de Raynal, consacré au commerce européen avec « l'Afrique septentrionale » et préparé par un ancien collaborateur de l'*Encyclopédie*, Jacques Peuchet. Les additions de Raynal au texte de 1772, probablement réalisées aux alentours de 1790, alors qu'il résidait à Marseille, dénonçaient l'impossibilité de pratiquer la liberté du commerce avec les Barbaresques. Dans ses propres commentaires, Peuchet appelait franchement à la constitution d'« établissements militaires et agricoles » en Barbarie: « On y naturaliserait ainsi une race européenne, qui, par la seule force des choses et l'ascendant qu'elle prendrait sur les peuplades africaines, y étendrait la civilisation<sup>37</sup>. »

---

<sup>34</sup> Sankar Muthu, *Enlightenment Against Empire* (Princeton: Princeton University Press, 2003), p. 72-121 ; Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 27-28.

<sup>35</sup> Anthony Pagden, *Lords of all the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France, c. 1500-c. 1800* (New Haven: Yale University Press, 1995), p. 163-177 ; Pernille Røge, "Political economy...", op. cit., chapitre 2 (cf note 11).

<sup>36</sup> Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements & du commerce des deux Indes*, Amsterdam, [1772], vol. 4, p. 113-116.

<sup>37</sup> Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans l'Afrique septentrionale*, Paris, 1826, p. 101-105, 160-161.

Plusieurs autres auteurs français, britanniques ou italiens, tous de tendance libérale, ont lancé des appels semblables à une intervention civilisatrice sur la côte de Barbarie après le retour à la paix européenne en 1815<sup>38</sup>. Le moins méconnu de ces appels reste celui de William Shaler, consul des Etats-Unis à Alger de 1815 à 1828, dans ses *Sketches of Algiers* (1826). Cet ouvrage est rarement considéré comme ayant exercé une influence significative sur l'expédition, parce que son auteur était américain et qu'il exprimait une préférence pour une colonisation par la Grande-Bretagne. Pourtant, Shaler, un marchand au champ d'action mondial (il a notamment effectué la première liaison commerciale directe entre Canton et la Californie), entretenait des liens étroits avec la vie intellectuelle, économique et coloniale française. Capitaine de navire d'une maison commerciale bordelaise dans les années 1790, il assurait le commerce en droiture et peut-être triangulaire avec les Antilles françaises. Il s'intéressait alors autant à ses « cargaisons d'idées » en provenance de la France révolutionnaire qu'à ses « cargaisons de marchandises »<sup>39</sup>. Vers 1800, il se livrait au commerce des possessions françaises de l'Océan Indien. En 1808, on le retrouve à Paris, où il importait de denrées coloniales à l'époque du Blocus Continental. En 1812, ses sympathies françaises le font arrêter par les autorités espagnoles à Cuba. De retour à Paris en novembre 1814, il regrettait le retour des Bourbons, mais considérait encore la France, en raison de son penchant démocratique, comme le « seul allié naturel » des États-Unis<sup>40</sup>.

Pendant son consulat à Alger, Shaler passait la plupart de ses congés à Marseille, où il a achevé le manuscrit des *Sketches* en 1825. Bien que rédigé en anglais, cet ouvrage s'inscrivait très naturellement dans le courant d'idées français en faveur d'une « colonisation nouvelle ». Puisant en partie son inspiration dans Raynal, celui-ci se réjouissait de l'effondrement du vieux système colonial aux Amériques, mais souhaitait la création d'un nouveau type d'établissements sur le modèle (idéalisée) des colonies libres des Grecs et des Romains de l'Antiquité. Le plus éminent des nouveaux colonisateurs était sans doute l'économiste Jean-Baptiste Say<sup>41</sup>. Après la fin des guerres napoléoniennes, ce dernier avait d'ailleurs manifesté

---

<sup>38</sup> Ann Thomson, « Arguments for the conquest of Algiers in the late eighteenth and early nineteenth centuries », *The Maghreb Review*, vol. 14, n° 1, 1989, p. 108-118, et *Barbary and Enlightenment* (Leiden: E. J. Brill, 1987), p. 123-142; voir aussi Gilian Weiss, *Captives and Corsairs: France and Slavery in the Early Modern Mediterranean* (Stanford: Stanford University Press, 2011), p. 131-155.

<sup>39</sup> Roy F. Nichols, « William Shaler: New England apostle of rational liberty », *New England Quarterly*, vol. 9, n° 1, (1936), p. 71-96 (ici p. 72); voir aussi Roy F. Nichols, « Diplomacy in Barbary », *The Pennsylvania Magazine of History*, vol. 74, n° 1 (1950), p. 113-141

<sup>40</sup> Historical Society of Pennsylvania, Philadelphie (désormais HSC), Fonds Shaler, 1172/1, brouillon de lettre sans nom de destinataire, novembre 1814.

<sup>41</sup> Bernard Gainot, « La Décade et la « colonisation nouvelle » », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 339, 2005, p. 99-116 ; Anna Plassart, « 'Un impérialiste libéral'? Jean-Baptiste Say on Colonies in the Extra-

un intérêt grandissant pour les possibilités de colonisation en Afrique du Nord. Dès la seconde édition de son *Traité d'économie politique* (1814), Say recommandait la fondation de « colonies indépendantes dans les contrées équinoxiales les plus voisines de l'Europe ». Une note ajoutée dans la quatrième édition (1819) précisait : « Lorsque les côtes de la Barbarie seront peuplées de nations civilisées, industrieuses et pacifiques, la Méditerranée ne sera plus alors qu'un vaste lac sillonné en tout sens par les riches habitants qui peupleront ses rives<sup>42</sup> ».

De même, les *Sketches* de Shaler, tout en prévoyant la chute prochaine des derniers établissements européens dans le Nouveau Monde, affirmait : « Il reste encore à faire des tentatives [de colonisation], d'après les principes suivis par les Anciens »<sup>43</sup>. Que son appel à la colonisation de l'Afrique du Nord soit adressé à la Grande-Bretagne ne saurait discréditer l'hypothèse d'une origine française de ses idées. D'abord, Shaler lui-même justifiait son choix de colonisateur préféré par la conjoncture politique européenne dans les années 1820, et notamment le contraste entre les « principes constitutionnels » de la Grande-Bretagne et l'emprise de gouvernements réactionnaires « dans le reste de l'Europe »<sup>44</sup>. Dans sa correspondance privée, il restait plus francophile qu'anglophile, et ne se privait pas de conspuer « la dépravation et l'hypocrisie du gouvernement britannique »<sup>45</sup>. Surtout, les partisans français d'une nouvelle forme de colonisation, y compris Jean-Baptiste Say, partageaient eux-mêmes souvent la préférence de Shaler pour une expansion coloniale britannique plutôt que française, pour des raisons similaires<sup>46</sup>.

La publication des *Sketches* fut peu remarquée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Son influence est en revanche aisée à tracer en France, où elle a pu bénéficier de l'appui des nombreuses relations de Shaler, dont Guillaume Hyde de Neuville, le ministre de la marine et des colonies en 1828-1829<sup>47</sup>. Deval, le consul français à Alger, a envoyé des extraits traduits de l'ouvrage en annexe de la dépêche relative au coup d'éventail<sup>48</sup>. A la veille de l'expédition, les *Sketches* ont eu droit à la publication d'une traduction intégrale et semi-

---

European World», *French Historical Studies*, vol. 32, n°1, 2009, p. 223-250.

<sup>42</sup> Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique. Édition variorum des six éditions (1803-1814-1817-1819-1826-1841)*, in *Œuvres Complètes*, (Paris, 2006), t. 1, vol. 2, p. 646-647.

<sup>43</sup> William Shaler, *Sketches of Algiers, Political, Historical and Civil*, Boston, 1826, p. 169-171.

<sup>44</sup> William Shaler, *Sketches of Algiers, Political, Historical and Civil*, Boston, 1826, p. 169-171.

<sup>45</sup> HSC, Fonds Shaler, 1172/2, brouillon de lettre sans nom de destinataire, 1825.

<sup>46</sup> Jean-Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique*, Paris, 1828-1829, vol. 4, p. 459-460.

<sup>47</sup> HSC, Fonds Johnston, 324/3, lettre de Shaler à Johnston, 5 août 1825.

<sup>48</sup> AAE, MD, Algérie, 2, lettre du consul général au ministre des affaires étrangères, 30 avril 1827.

officielle, par le secrétaire-interprète de Charles X<sup>49</sup>. On retrouve plusieurs extraits de l'ouvrage dans le manuel mis à disposition des militaires de l'expédition<sup>50</sup>. Au milieu des années 1830, les administrateurs des Possessions françaises en Afrique du Nord citaient encore Shaler dans leurs analyses<sup>51</sup>.

Malgré le vague des contours, il existe une ressemblance certaine entre ces espoirs libéraux et les projets ministériels de colonisation en Afrique du Nord, qui insistaient également sur la nécessité de rompre avec le modèle esclavagiste antillais. Par l'intermédiaire de Shaler, plus facile à citer pour une administration ultra-royaliste que des opposants déclarés au régime de Charles X comme Jean-Baptiste Say, on observe donc une influence semi-directe des premiers sur les seconds. Mais pourquoi, si ces projets étaient d'origine libérale, les représentants du parti libéral étaient-ils si hostiles à l'expédition d'Alger ? Le conflit entre le pouvoir ultra-royaliste et l'opposition libérale offre une explication suffisante, en ce sens qu'il fit jeter un voile sur les ambitions colonisatrices des libéraux. Jusqu'à l'annonce de l'expédition, les orateurs libéraux à la chambre des députés avaient surtout critiqué la pusillanimité du gouvernement sur la question d'Alger et parfois eux-mêmes proposé l'envoi d'un corps expéditionnaire pour châtier le Dey<sup>52</sup>. Alexandre de Laborde, l'un des meneurs de l'opposition à la chambre, fut l'auteur du pamphlet le plus remarqué contre l'expédition. Mais sa brochure reprochait moins au gouvernement de vouloir fonder une colonie en Afrique du Nord que la mauvaise qualité des préparatifs. Laborde se montrait même préoccupé que l'expédition dût débarquer « sur un point seulement, sans moyens de le conserver, sans but dans l'avenir », suggérant qu'il aurait préféré un projet plus ambitieux<sup>53</sup>. Ancien propriétaire de plantation à Saint-Domingue, comte d'Empire et de retour d'un voyage orientalisant en Syrie, Laborde n'avait pas le profil d'un anticolonialiste. Après 1830, il se révéla l'un des partisans les plus chaleureux de la colonisation d'Alger.

Un autre exemple important est celui de Benjamin Constant, qui selon Pitts incarnait la survivance de l'anti-impérialisme des Lumières sous la Restauration, en raison de sa

---

<sup>49</sup> William Shaler, *Esquisse de l'État d'Alger, considéré sous les rapports politique, historique et civil*, trad. Xavier Bianchi, Paris, 1830.

<sup>50</sup> *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'Etat d'Alger*, Paris, 1830.

<sup>51</sup> Lettre du directeur des finances au gouverneur général, 17 août 1835, in Gabriel Esquer (dir.), *Correspondance du Maréchal Clauzel, gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, 1835-1837*, Paris, Larose, 1948, vol. 1, p. 24.

<sup>52</sup> Charles-André Julien, *L'opposition et la guerre d'Alger à la veille de la conquête*, Oran, Fouque, 1921.

<sup>53</sup> Alexandre de Laborde, *Sur les véritables causes de la rupture avec Alger et sur l'expédition qui se prépare*, Paris, 1830, p. 9.

condamnation de l'expansionnisme territorial dans *De l'esprit de conquête* (1814)<sup>54</sup>. Mais ce dernier ouvrage visait surtout Napoléon, et Constant réservait son hostilité aux conquêtes faites aux dépens d'autres Européens. En 1830, Constant a bien refusé de soutenir l'expédition d'Alger, parce qu'il ne s'agissait que d'« une affaire d'honneur » : « Pour que cela devint une affaire nationale » et qu'il puisse y adhérer, « il faudrait qu'une colonisation incontestée, incontestable, fut le prix de la victoire.<sup>55</sup> » Jean-Charles Simonde de Sismondi, assez proche intellectuellement de Constant, mais qui se souciait moins des conflits politiques parisiens puisqu'il était établi en Suisse, applaudissait plus franchement à une entreprise dont l'issue ne faisait, selon lui, aucun doute : « Le royaume d'Alger ne sera pas seulement une conquête ; ce sera une colonie, ce sera un pays neuf, sur lequel le surplus de la population et de l'activité françaises pourront se répandre. »<sup>56</sup>

### **De la colonisation d'Alger au second empire colonial français**

Notre analyse suggère donc que l'historiographie a exagéré les hésitations initiales de la Monarchie de Juillet à propos d'Alger. Le besoin d'obtenir l'assentiment de la Grande-Bretagne, conditionnée à une solution de l'imbroglie diplomatique belge, explique que le nouveau régime ait attendu 1834 pour réunir deux commissions d'enquête parlementaire, qui se sont prononcés à la quasi unanimité pour la colonisation de l'ancienne Régence<sup>57</sup>. Les modalités de l'implantation française dans les années 1830 – le choix d'une « occupation restreinte », les essais de culture de denrée tropicales – peuvent également être interprétés comme une tentative de mise en œuvre du projet esquissé au cours des années 1820. S'il y a eu un tournant colonial en Algérie, il faut plutôt le situer aux alentours de 1840, quand la révolte d'Abd el-Kader a forcé la monarchie libérale de Juillet à entreprendre à une guerre de conquête aussi coûteuse qu'inhumaine. Mais cette transformation apparaît comme une adaptation aux réalités de l'Algérie plutôt que comme un tournant intellectuel. Elle n'a d'ailleurs pas entraîné une inflexion globale des ambitions impériales françaises. Au contraire, le coût de la conquête algérienne semblerait plutôt avoir renforcé une préférence déjà perceptible avant 1830 pour une expansion informelle, qui privilégiait les points d'appui

---

<sup>54</sup> Jennifer Pitts, *A Turn to Empire ...*, *op. cit.*, p. 173-185 (cf note 33).

<sup>55</sup> « Alger et les élections », *Le Temps*, 28 juin 1830, in Benjamin Constant, *Positions de combat à la veille de juillet 1830*, ed. Ephraïm Harpaz, Genève, Slatkine, 1989, p. 190-192.

<sup>56</sup> Jean-Charles Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », *Revue encyclopédique*, n° 46, 1830, p. 273-296.

<sup>57</sup> Jean-Louis Marçot, *Comment est né l'Algérie française...*, *op. cit.*, p. 514-521 (cf. note 3).

et les partenariats<sup>58</sup>.

La France n'a véritablement renoué avec l'expansionnisme territorial qu'à la fin des années 1870, en Afrique et en Indochine. Mais le modèle colonial des années 1880 était radicalement différent de ceux envisagés pour Alger, avant ou même après 1840. Plutôt que sur l'action d'une multitude de colons européens se livrant à une agriculture intensive, il reposait sur la domination tutélaire d'une poignée d'administrateurs et de grands propriétaires. Pour décrire ce nouveau mode de colonisation, Leroy-Beaulieu s'est d'ailleurs senti obligé de créer la nouvelle catégorie de « colonies d'exploitation », reposant sur l'exportation de capitaux plutôt que l'émigration, dans la seconde édition remaniée (1882) de son *De la colonisation chez les peuples modernes*<sup>59</sup>. L'Algérie a servi de contre-modèle plutôt que de paradigme aux expansions de la seconde moitié du siècle. Elle gagnerait donc à être considérée comme une période spécifique ou un objet singulier. Souligner la singularité du cas algérien n'en réduit pas l'importance : beaucoup de recherches restent à mener pour comprendre les ressorts de son influence, hors de proportion avec son rôle économique, sur la vie politique et culturelle de la métropole aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En même temps, contester le rôle de charnière historiographique joué par l'expédition de 1830 invite à repenser la périodisation de l'impérialisme français, dans une perspective moins binaire et téléologique que celle de la transition d'une phase mercantiliste à une phase libérale.

---

<sup>58</sup> David Todd, "Transnational projects of empire in France, c. 1815-1870", *Modern Intellectual History*, vol. 12, n° 2 (2015), p. 265-293.

<sup>59</sup> Dan Warshaw, *Paul Leroy-Beaulieu and Established Liberalism in France* (DeKalb: Northern Illinois University Press, 1991), p. 97.